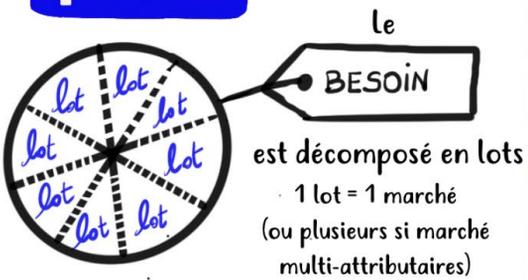


Marchés publics : Devez-vous allotir ? (N°1)

Quoi ?



Qui ?

tous les pouvoirs adjudicateurs et toutes les entités adjudicatrices

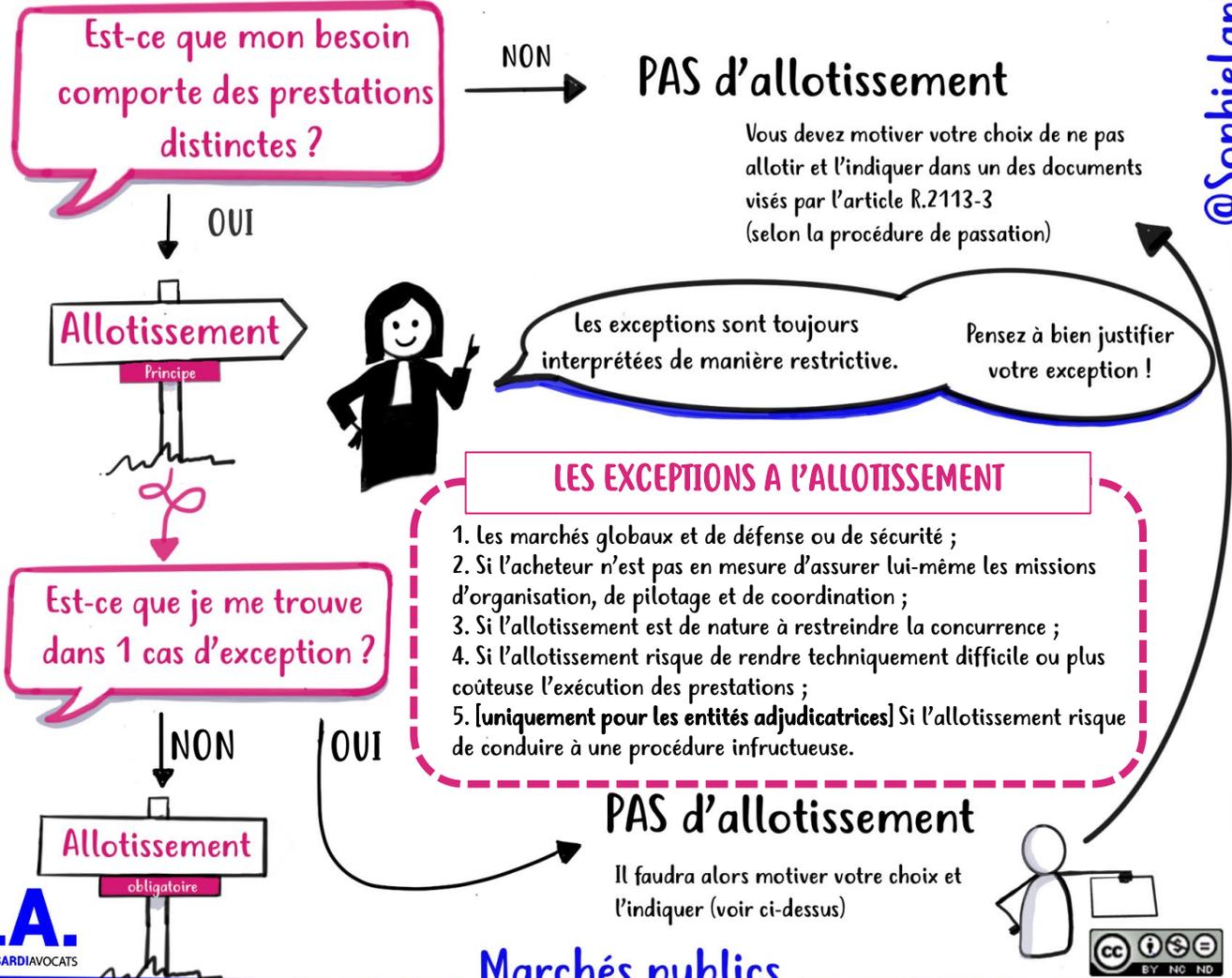


Pourquoi ?

L'allotissement permet aux PME d'accéder + facilement aux marchés publics

Quand ?

Voici les questions à vous poser :



Les contrats publics en clair

@Sophielapardi